

Vrai/Faux : le béton bas carbone est difficile à assurer, voire, n'est pas reconnu par les assureurs ?

Décembre 2025

Le **béton** à empreinte carbone réduite, ou béton "bas carbone", est tout nouveau et n'a pas encore fait ses preuves ; cela va donc empêcher de pouvoir assurer le bâtiment dans lequel il a été employé.

Auteur

Cimbéton



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 09/01/2026 © infociments.fr